

## 2 > SÈTE



**LE BILLET**  
DE VINCENT LACOUR  
Journaliste

### Épée de Damoclès

C'est Emmanuel Macron qui l'a déclaré : « L'épidémie est inexorable ». À Sète, pour l'instant, nulle trace de contamination. Cela n'empêche pas de se poser des questions sur les conséquences que pourrait avoir l'épidémie sur le déroulement d'Escale à Sète (du 7 au 13 avril). C'est le cas de Wolfgang Idiri, directeur de la manifestation maritime, qui précise « qu'Escale se déroule en plein air et avec un public régional ». Ce qui fait dire à ce dernier que « le rassemblement maritime n'est pas dans le collimateur d'une annulation », tout en restant « attentif à la situation et prêt à adapter le dispositif aux règles de santé publique qui pourraient être exigées ».

Wolfgang Idiri souligne « l'adaptabilité des équipes qui restent mobilisées à 100 % » et se dit confiant de pouvoir « faire Escale en toute sécurité », en ajoutant : il sera « possible d'y voir plus clair dans 15 jours ».

## EMBRUNS

### CONCERT

#### Modern Mods ce samedi au Pub

Le Pub (rue Lazare-Carnot) reçoit ce samedi à 21h21 (précises) le trio Modern Mods. Cette formation est composée de Christophe Dubois, le batteur de Calogero, mais aussi du Sétois Tony Truant (lui-même guitariste des Wampas), ainsi que de Philippe Uminski, guitariste de Calogero, mais aussi producteur et musicien de Julien Clerc. Le troisième larron est Félicien Bousquet, à la basse.

Ces trois musiciens-là feront revivre l'époque des Kinks, des Beatles, des Rolling Stones, des Who, des Byrds ou encore des Beach Boys. L'entrée sera, comme d'habitude, gratuite.

### INTEMPÉRIES

#### État de catastrophe naturelle

La préfecture de l'Hérault fait savoir que le « comité national de gestion du risque en agriculture a donné un avis favorable à la demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles suite aux inondations du 22 au 23 octobre 2019 ». Douze communes du bassin de Thau sont concernées : Balaruc, Frontignan, Gigean, Mèze, Mireval, Loupian, Montbazin, Poussan, Sète, Vic-la-Gardiole, Villeveyrac. Les dépôts de dossiers d'indemnisation doivent se faire avant le 3 avril, par formulaire papier, auprès de la DDTM 34. Le formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://bit.ly/38wnRwH>

## IL Y A 50 ANS DANS...

### Midi Libre

Il y a 50 ans à Sète : le monde des joutes endeuillé

On ne verra plus sa carrure de Superman se dresser sur les tintaines, sous les vivats du public qui avait adopté ce magnifique athlète. Un stupide accident de la route a jeté la consternation dans le monde des joutes. On a appris que Maurice Navarette avait trouvé la mort sur cette route de Vias qu'il parcourait si souvent chaque fois qu'il venait jouter à Sète ou à Agde.

Membre de la Société des Jouteurs agathois, sa brutale disparition laissera un vide immense et son ombre planera longtemps sur ces tournois nautiques où sa présence apportait l'élément attractif, le panache, la louauté, apanage des grands champions.

Son rêve avoué, car il était la franchise même, était d'enlever un jour le Grand Prix de la Saint-Louis. Et s'il entrevit à plusieurs reprises une victoire à sa portée, chaque fois elle se déroba en extremis [...]

Longtemps on parlera de lui car ses exploits ont marqué une période trop courte, hélas !, de l'histoire des joutes.

### DANS LE PORT

#### ● MOUVEMENTS

#### ENTRÉES

#### DEMAIN

Fadiq (remorques et semi-remorques) de Topcular.

#### MARDI

Coral Diamond de Paranagua.

### MÉTÉO MARINE

**Vent** : Nord-Ouest 7 à 8, localement 9 sur la côte Vermelle. Fortes rafales.

**Mer** : agitée à forte.

**Houle** : non significative.

**Temps** : soleil prédominant.

**Visibilité** : bonne.

# Un enseignement dédié aux métiers de l'environnement

## ÉDUCATION

Une nouvelle structure d'enseignement privée vient d'ouvrir à Sète.

Vincent Lacour  
vlacour@midilibre.com

« J'ai créé Educaskills il y a trois semaines seulement », déclare Lucile O'Rourke. La jeune femme vient d'ouvrir, à Sète, un établissement privé d'enseignement supérieur dédié aux métiers de l'environnement (1). Cette « ancienne professionnelle de santé » a choisi d'établir sa structure sur l'île singulière. La raison ? « Après un an de fonctionnement à Montpellier, j'ai fait un bilan. Je me suis rendu compte que la concurrence était forte et aussi, après étude de marché, que ce que je proposais comme cursus d'enseignement n'existait pas à Sète. C'est une opportunité pour les étudiants sétois qui le souhaitent d'éviter de faire des allers retours quotidiens vers la capitale héraultaise ».

Fort de ce constat, l'entrepreneuse se met à la recherche d'un local. Elle finit par louer à Thau Habitat des locaux, au 17 de la rue Danton. Une première étape pour Lucile O'Rourke qui, bien que s'étant lancée dans cette aventure il y a une année, s'appuie sur « dix ans d'expérience comme formatrice pour la préparation aux concours des carrières médicales et sociales ».

Outre le fait qu'elle a voulu que « les locaux soient le plus écologiques possible » (tables en bois de récupération et meubles de deuxième main), la formatrice propose à ses futurs étudiants de se former dans un environnement de travail original.



Lucile O'Rourke, fondatrice d'Educaskills, établissement en création sur les métiers de l'environnement.

« J'ai envie d'une école familiale avec une ambiance quasi-coaching. C'est pour cela que les classes ne dépasseront pas les 16 étudiants. Ensuite, j'ai décidé de leur faire passer le ToEIC (test d'anglais pour la communication internationale) pour l'anglais. C'est indispensable aujourd'hui pour faire carrière, tout comme la certification Voltaire qui valide leur maîtrise du français, un atout supplémentaire en phase de recrutement », précise l'entrepreneuse. Cette dernière

prévoyant également d'adjoindre à « ses » étudiants les services d'un coach pour les booster.

#### Ouverture en septembre

Qui dit formation dit professeurs. « Mes six professeurs viennent tous de Montpellier. C'est dommage mais j'espère que le bouche-à-oreille va fonctionner et que j'arriverai à recruter sur Sète », précise Lucile O'Rourke, confiante pour la suite. « Je fais tout pour ouvrir à la prochaine rentrée de sep-

tembre », précise cette dernière, désireuse de profiter du « dynamisme du bassin de Thau en ce qui concerne l'économie bleue et verte avec des projets comme la future ZEN (zone économique des industries nautiques) ». « Je suis en train de contacter la Sam (Sète Agglopol Méditerranée) et tous les acteurs de ce secteur pour monter des partenariats. »

Dernier point, le coût de la formation. « C'est 5 100 € à l'année pour un BTS reconnu par le rectorat. Un prix à la hauteur des prestations », précise l'entrepreneuse, qui envisage la rentrée avec confiance et assure qu'il ne lui manque qu'une chose : « Que les étudiants sachent que je suis là ». C'est fait !

> (1) BTS gestion protection de la nature ; BTS métiers des services à l'environnement ; Bachelor Sciences de l'éducation à l'environnement (BAC + 3) [www.educaskills.fr](http://www.educaskills.fr)

## Et aussi...

**EDUCASKILLS** propose des formations diplômantes et une palette de formations qui s'adressent aux adultes et aux enfants. « Nous proposons par exemple une formation de prise de parole en public et de conduite à tenir durant les entretiens de motivation. Nous avons également des formations qui concernent les compétences les plus demandées par les entreprises », précise la directrice de l'établissement. Les enfants ne sont pas en reste avec des cours d'anglais et de connaissance de la nature, pour les 3 à 10 ans.

# Quels élus laïcs seront éventuellement les candidats ?



Les Libres penseurs souhaitent voir les candidats s'engager notamment sur les subventions aux écoles privées.

La lettre est datée du 2 mars. Pour l'instant, aucune réponse n'est parvenue. Elle est signée par les Libres penseurs de Sète bassin de Thau (fédération unie de la pensée libre de l'Hérault). Ces défenseurs de la laïcité y alertent les candidats aux élections municipales de Sète sur « la responsabilité accrue » qu'en tant qu'élus locaux, ils auront sur la question de la laïcité.

culturel et cultuel. » Ils soulignent que « les interventions des Églises dans le domaine public s'accompagnent souvent de demandes d'aides, dont la légalité est contestable ». Les Libres penseurs dénoncent également le fait que « des pressions s'exercent au niveau local pour que les élus soient les acteurs directs de la remise en cause de la loi de 1905 ».

Dans ce contexte, ces Sétois disent leur inquiétude « de cette remise en question de la laïcité, facteur de paix et de liberté, issue d'un véritable combat historique et progressiste contre l'obscurantisme, le communautarisme et le pouvoir des dogmes ». Ils demandent donc aux candidats de se prononcer sur « des engagements » vis-à-vis de ce sujet.



Les Libres penseurs veillent au respect de la loi de séparation de 1905.

Et ils leur posent quatre questions quant à l'attitude qu'ils auront si, une fois élus, on leur demande : « 1 - Une aide financière ou matérielle de la commune à l'organisation de fêtes patronales, de crèches ou de processions sur le domaine public ? 2 - L'érection ou la rénovation de symboles religieux sur le domaine public ? 3 - Une subvention pour une

école privée en la distinguant de ce qui est obligatoire du fait de la loi Debré et des suivants et ce qui va au-delà ? » Les Libres penseurs questionnent enfin : « Êtes-vous favorables à la mise à disposition d'une salle municipale pour l'organisation d'obscures citières dans le cadre du service ecclésiastique aux pompes funèbres ? »

Caroline Froelich